



CTSD du 5/9/2018 – Déclaration SNUipp-FSU

Monsieur le Directeur Académique

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

Nous l'avions dénoncé lors du précédent CTSD, en votant unanimement contre vos propositions, le nombre de fermetures de classes, d'écoles montre que la priorité au primaire n'est qu'une façade, qui cache difficilement l'absence criante de moyens. La mise en œuvre des CP et CE1 à 12 en REP et REP+, non financée, fragilise l'équilibre de ces écoles et se traduit mécaniquement par des fermetures principalement dans les écoles rurales, avec un risque dangereux d'opposition des territoires. Nos collègues, les élu-es, les parents se sont mobilisé-es l'hiver dernier, et à d'autres occasions, durant l'année pour manifester leur désaccord et leur colère face à ces choix.

La baisse démographique invoquée pour expliquer la dotation de notre département ne peut et ne doit pas être le déterminant du calcul des besoins d'un département aussi rural et étendu que l'Aveyron. D'une part parce que cette baisse n'est pas également répartie, et que les fermetures impactent différemment les écoles, et d'autre part parce que cette diminution aurait pu servir à améliorer les conditions d'exercice dans les classes, qui restent souvent trop chargées. Rappelons que la France, en termes de moyens attribués à l'Ecole est en queue de classement parmi les pays de sa catégorie.

Quant aux écoles rurales, le nouveau protocole a été signé, sans interroger les acteurs principaux. Cette fois pour atteindre ses objectifs, il laisse de côté les communes et mise sur une vision de territoires élargis avec les intercommunalités et les « communes nouvelles ». Les termes tels « réseaux d'écoles », « décroisement » qui y reviennent à plusieurs reprises ne trompent personne, pas plus que l'idée de « relier » les classes de CM à la 6ème du collège. Le SNUipp-FSU continuera à s'opposer aux conventions rurales qui n'ont d'autres finalités que de fermer les écoles de moins de quatre classes et qui sont un outil de démantèlement du service public. Avec et dans la FSU, il n'aura de cesse de promouvoir des services publics de qualité et de proximité. Les élu-es et les parents en sont conscients, ils sont mobilisés avec les enseignant-es. Ce qui manque à l'Ecole, c'est un véritable projet ambitieux, qui se traduirait par la création de postes permettant :

- d'abaisser notablement le nombre d'élèves dans toutes les classes, élément reconnu comme déterminant pour la réussite des élèves (ce que corrobore le dispositif « CP 100 % réussite » par ailleurs) Nous revendiquons un maximum de 25 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire
- l'accueil et la prise en compte dans les effectifs de tous les élèves y compris les deux ans, de la scolarisation d'élèves en situation d'handicap, ou des élèves d'ULIS qui font maintenant partie intégrante des classes ordinaires et qui doivent donc être comptabilisés.
- un maximum de 15 élèves dès lors que la classe accueille des élèves de petite section. Le SNUipp-FSU demande la prise en compte des moins de trois ans dans les effectifs et la possibilité pour toutes les familles qui le souhaitent d'inscrire en toute petite section.
- un maximum de 15 élèves dans les classes multi-niveaux des secteurs ruraux. Ces petites structures rurales ont fait la preuve de leur efficacité et continueront à la faire dès lors qu'on leur attribuera les moyens nécessaires. Nous dénonçons les politiques qui consistent à dégrader les conditions d'accueil dans les écoles de campagne dégradant les conditions de travail des enseignant-es et les conditions d'apprentissage des élèves, pour mieux justifier ensuite de leur fermeture.
- de prendre en compte les difficultés scolaires dans le cadre des RASED
- de répondre aux besoins des élèves en situation de handicap, dans les ULIS ou autres structures adaptées.

Aujourd'hui, avec un budget qui ne permet pas un recrutement d'enseignant-es à la hauteur des besoins, nombre de départements, dont l'Aveyron, se voient obligés de recruter des contractuel-les. Ces recrutements caractérisent une volonté de faire de la contractualisation et de la précarité une logique d'emploi programmée dans les services publics, illustrée concrètement par la diminution drastique des postes offerts au concours dans l'académie cette année. Cette décision inacceptable remet aussi en cause le principe de mettre devant des élèves, des enseignant-es dûment formé-es, fonctionnaires et garants du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire, c'est pourquoi le SNUipp-FSU continue la demande de recruter les enseignant-es sur la liste complémentaire partout où cela est nécessaire. Nous ne pouvons accepter un tel recours à la précarité qui entretient l'illusion de la pérennité d'un service public de qualité.

Au printemps dernier, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales ni plus ni moins un projet de suppression des règles actuelles de gestion et de représentation des personnels avec la possible disparition des CHS-CT et/ou fusion avec les CT. Cette volonté gouvernementale de contourner les élu-es du personnel est en contradiction avec le statut de 1946 de la Fonction Publique qui donnent des garanties aux fonctionnaires, de manière à supprimer le risque de corruption. Nous refusons ce projet et demandons le respect et l'amélioration de nos droits.

L'Inspection Générale de l'Education Nationale qui préconisait d'arriver à l'horizon 2021 à 13 académies métropolitaines dont la carte se superposera à celle des 13 nouvelles régions créées en 2015. En confiant plus de pouvoirs aux recteurs, en élargissant le périmètre des académies, les fusions envisagées auraient des conséquences négatives en termes d'organisation administrative, budgétaire et de gestion des personnels et au final, sur le service rendu. Ce dessaisissement du MEN au profit de l'échelon académique et cette nouvelle vague de déconcentration vont se traduire par des inégalités territoriales. Selon ses dernières déclarations, le Ministre semble vouloir avancer au pas de course, dans une réforme qui aura des conséquences pour tous les personnels. Le SNUipp-FSU défend une administration de l'Éducation nationale « à taille humaine », de proximité et alerte sur les conséquences de la régionalisation des services, qui aura aussi un impact négatif sur les conditions de travail des personnels administratifs de vos services.

Dans la continuité de l'année précédente le ministre continue son matraquage. Après des « ajustements » en plein mois de juillet, ce ne sont ni plus ni moins qu'une volonté de bouleverser l'organisation de l'école pour l'adapter au libéralisme, dans l'esprit du rapport CAP22, qui nous attendent en cette rentrée : disparition de la direction d'école sans hiérarchie, fusion maternelle/élémentaire, formation au rabais avec des stagiaires comme moyens d'enseignements corvéable...

Le tout avec la méthode que l'on subit depuis le début du quinquennat : un ministre qui s'adresse prioritairement à l'opinion publique via la presse, tentant ainsi de dresser la population contre la profession.

C'est aussi bien le pouvoir d'agir des enseignant-es qui est attaqué que l'école qui changerait de paradigme.